



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/55/L.2/Add.5
25 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-cinquième session
Genève, 15-26 septembre 2008

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 15 au 26 septembre 2008

Rapporteuse: M^{me} Andriani Falkonaki-Sotiropoulos (Grèce)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT (<i>suite</i>).....	2
Les stratégies financières de développement dans un monde interdépendant: politiques financières et investissements productifs liés au commerce et au développement.....	2

II. RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT *(suite)*

Les stratégies financières de développement dans un monde interdépendant: politiques financières et investissements productifs liés au commerce et au développement

1. Le débat de fond au titre du point 7 de l'ordre du jour s'est appuyé sur le *Rapport sur le commerce et le développement, 2008* (en particulier les chapitres 4 à 7), non sans être influencé par les événements spectaculaires qui ont bouleversé les marchés financiers, en particulier aux États-Unis d'Amérique. La décision du Gouvernement de ce pays de renflouer de grandes institutions financières pour apaiser les marchés a en effet été interprétée comme le signe que l'État avait un rôle important à jouer, non seulement pour stabiliser le secteur financier mais aussi pour le contrôler et le réglementer.
2. Des intervenants ont souligné que, depuis 2000, les pays en développement en tant que groupe étaient exportateurs nets de capitaux. La progression des exportations de capitaux, qui faisait pendant à une sensible amélioration des balances des opérations courantes, avait deux raisons principales: a) une hausse des prix des produits de base qui profitait aux économies exportatrices de ces produits; et b) une réorientation des politiques macroéconomiques dans de nombreuses économies émergentes en vue de maintenir les taux de change à des niveaux compétitifs et d'éviter une surévaluation de la monnaie en valeur réelle. Il a été suggéré que la réorientation des politiques macroéconomiques n'était pas tant le fruit de vastes desseins, que la conséquence des crises financières qui avaient frappé de nombreux pays en développement durant la décennie précédente.
3. Il est aussi ressorti de la discussion que ces mêmes pays exportateurs nets de capitaux affichaient aussi les taux d'investissement et de croissance les plus élevés, démentant apparemment les théories économiques classiques qui voulaient que les capitaux circulent des pays riches vers les pays pauvres où les rendements marginaux étaient supérieurs et que les pays pauvres soient tributaires des capitaux étrangers pour financer leurs investissements les plus coûteux.
4. Il a aussi été noté que, contrairement encore à la théorie classique, il n'était pas nécessaire que l'épargne, notamment celle des ménages, augmente pour que l'investissement progresse.

Celui-ci pouvait être financé à partir des bénéfices cumulés et du crédit généré par le système bancaire, et conduire ensuite à une augmentation de l'épargne globale.

5. Dans la plupart des pays en développement, le financement boursier ne représentait qu'une part infime du financement de l'investissement, les possibilités d'émission étant limitées, en particulier pour les petites entreprises et les entreprises nouvelles. Plusieurs délégations se sont dites très inquiètes de la faiblesse du secteur bancaire dans bon nombre de ces pays.

6. Les réformes du secteur financier, a-t-on souligné, avaient rarement tenu leurs promesses et n'avaient pas durablement amélioré le financement de l'investissement. Les taux d'intérêt demeuraient élevés et le crédit bancaire allait en priorité au secteur public et à la consommation privée. Des délégations ont noté que les crédits accordés au secteur productif se concentraient souvent sur quelques grandes entreprises et que le financement des investissements agricoles était particulièrement faible. Pour de nombreuses délégations, les gouvernements et les banques centrales avaient un rôle à jouer et pouvaient orienter le crédit vers les investissements dans le secteur privé par des moyens tels que les banques de développement, la participation de l'État dans les banques commerciales et la garantie des crédits par l'État.

7. Le fait que, dans de nombreux pays en développement, la plupart des secteurs de l'économie n'avait pas accès aux services bancaires a été considéré comme un problème majeur supplémentaire. Si dans certains d'entre eux les institutions de microfinancement jouaient un rôle important, elles ne pouvaient en aucun cas se substituer à un véritable secteur bancaire commercial étant donné qu'elles avaient pour caractéristique de fournir des crédits de faible montant à des taux relativement élevés pour de courtes durées. Il était important aussi de relier les mécanismes de financement informels et formels.

8. Bien que la position extérieure d'un nombre considérable de pays en développement se soit améliorée, les délégations ont souligné le fait que la très grande majorité des pays continuaient de dépendre des ressources extérieures, y compris des investissements étrangers directs, mais surtout de l'aide publique au développement (APD). Si, de manière générale, l'augmentation sensible de l'APD depuis 2002 a été accueillie avec satisfaction, il a été fait remarquer que la plupart des donateurs étaient en retard sur leurs engagements. Par ailleurs, une grande partie de cette augmentation consistait en allègements de dette et n'était donc pas intégralement

additionnelle, comme stipulé dans le Consensus de Monterrey. Il a également été fait remarquer que de nombreux pays en développement pouvaient avoir besoin de nouveaux allègements.

9. Les délégations ont également pris note de deux évolutions concernant l'objet de l'aide: exprimée en pourcentage, la part de l'aide destinée au développement avait diminué par rapport à celle liée à des situations d'urgence, et de la même façon la part de l'aide économique a diminué par rapport à celle de l'aide destinée à des activités sociales. Si cette dernière est certes importante du point de vue des progrès à accomplir en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, il a été fait remarquer que l'augmentation de l'APD devrait être destinée à des projets d'infrastructure et de développement des capacités productives. Cela était indispensable pour obtenir une croissance à la fois plus forte et plus durable du produit intérieur brut, préalable au développement de l'emploi productif et à une réduction durable de la pauvreté.

10. Outre le développement social et humain, de nombreux pays en développement considèrent que l'évolution des structures économiques et la création d'emplois sont des objectifs fondamentaux. Les délégations ont proposé de mesurer l'efficacité de l'aide par la contribution à la réalisation de ces objectifs, et suggéré d'adopter de nouveaux instruments de mesure en conséquence.

11. Les délégations ont fait observer que pour atteindre les objectifs du Millénaire, l'APD en faveur des pays pauvres devait augmenter d'au moins 50 à 60 milliards de dollars par an par rapport à ses niveaux actuels. Des ressources additionnelles étaient nécessaires pour financer les investissements indispensables dans l'infrastructure et les capacités de production. Il a été suggéré qu'un soutien national et international en faveur des envois de fonds pourrait également favoriser les investissements.

12. Il a également été suggéré que la crise financière actuelle devait provoquer une révision de la théorie et de la politique économiques. Elle avait révélé les risques inhérents associés à des marchés financiers libéralisés et non réglementés et montré que l'État devait renforcer son rôle de supervision et de régulation. Les gouvernements devraient être plus actifs et intervenir avant qu'ils n'aient d'autre choix que de sauver les entreprises financières en faillite. Toutefois, si cela devenait inévitable pour éviter des conséquences encore plus graves sur l'ensemble de

l'économie, ces sauvetages devront avoir un prix: les institutions financières sauvées de la faillite devront être contrôlées plus étroitement afin d'empêcher l'apparition de nouvelles crises.

13. Il a été observé que le risque inflationniste lié à la hausse des cours des produits de base avait peut-être été surestimé, alors que le risque découlant d'un durcissement des politiques monétaires avait au contraire été sous-estimé, d'autant plus que les cours de nombreux produits de base avaient commencé à fléchir. Dans ce contexte, le débat a mis l'accent sur le fait que, si un durcissement des politiques monétaires pouvait contribuer à atténuer les tensions inflationnistes provoquées par un excès de la demande, elles n'étaient pas idéales pour lutter contre les tensions inflationnistes qui trouvaient leur origine dans l'offre.

14. Afin d'empêcher la spéculation financière et ses effets déstabilisateurs, la sous-évaluation ou la surévaluation durable des taux de change et un déséquilibre économique mondial non viable, plusieurs délégations ont estimé que des mesures devaient être prises au niveau international pour renforcer la supervision et la régulation des marchés financiers. Il est souhaitable de mettre en place un cadre permettant un ajustement suffisamment rapide et ordonné des taux de change et un mécanisme efficace de coordination internationale des politiques macroéconomiques. Pour éviter une récession, les économies excédentaires devaient chercher à accroître leur demande intérieure afin de compenser la baisse de la demande aux États-Unis. De plus, il a été jugé nécessaire d'empêcher une dévaluation compétitive des taux de change face à la baisse du dollar.

15. Plusieurs délégations ont félicité le secrétariat de la CNUCED de la haute qualité et de la pertinence de son *Rapport sur le commerce et le développement, 2008*. Ce rapport constituera une contribution importante à la prochaine conférence d'examen du financement pour le développement, ainsi qu'au débat actuel sur l'efficacité de l'aide. En conséquence, les délégations ont encouragé le secrétariat à présenter de nouvelles contributions à ces deux processus. Cela faisait longtemps que les livraisons successives du Rapport avaient insisté sur les dangers liés à la déréglementation des marchés financiers – et les avaient prévus. Les délégations se sont félicitées de l'analyse rigoureuse et approfondie des questions monétaires et financières par la CNUCED, et ont demandé au secrétariat de renforcer ses travaux dans ce domaine qui avaient un impact direct et important sur le commerce international et le développement.